

Date de mise à jour : 17/02/2026

Création Mobilité Redéploiement

Poste occupé précédemment par : Maxime NAWRACALA

Code Poste : 2480

Personne à contacter : Julie GERME

Qualité : CRH et logistique

01.43.99.76.86 / julie.germe@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable du service Innovation Prospective Projets transversaux
Cadre d'emplois/catégorie :	Catégorie A – Attaché territorial
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités (PSOL) Direction de l'Autonomie Service innovation Prospective Projets transversaux (SIPP)
Lieu de travail	Immeuble SOLIDARITES – 7/9 voie Felix EBOUE – 94054 CRETEIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique directe de la Direction

PRESENTATION DE LA DIRECTION ET / OU DU SERVICE

La Direction de l'autonomie a pour mission de mettre en œuvre les politiques de solidarité envers les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants. Cette direction assure à la fois l'accès aux droits et prestations individuelles (APA, PCH,...), le pilotage de la transformation de l'offre en établissements et services, l'accueil territorialisé, des projets innovants et muti partenariaux, la tutelle de la MDPH.

Le service Innovation Prospective et Projets transversaux rassemble des missions diversifiées, ancrées dans une vision inclusive de nos politiques publiques et dans une approche croisée et territorialisée.

D'autres dispositifs sont également développés et gérés par ce service.

MISSION DU POSTE

Le responsable du service Innovation Prospective et Projets transversaux assure le pilotage de l'ensemble du service, dans une approche à la fois stratégique et opérationnelle. Le développement d'approches innovantes, croisées avec les enjeux actuels de la collectivité et du secteur (transition démographique, écologique...) représente un enjeu renforcé par la période de crise sanitaire. Il contribue ainsi aux réflexions relatives à la politique publique en faveur de l'autonomie, afin d'améliorer le parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sur le territoire.

Il a en charge l'encadrement direct des chargées de mission et de projets ainsi que les assistantes du service.

Il est garant de la transversalité du travail réalisé par le service, avec les autres services de la Direction, les autres directions du Conseil départemental et des différents partenaires (Université, acteurs locaux, Europe...).

Le développement de démarches participatives avec les citoyens et de co-construction font aussi partie des attendus du poste.

DOMAINES D'ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités principales par fonctions

1. Pilotage et animation de l'activité du service, dont l'encadrement des agents

Il assure l'encadrement direct des agents (5 Cat A et 2 Cat B). Il a pour mission :

- D'animer des réunions d'information et des ateliers de travail avec les agents du service.
- De définir dans une démarche transversale, et veiller à la mise en œuvre, des méthodes et procédures de travail, dans le respect de la réglementation, et dans un souci de mise en cohérence, d'harmonisation et de simplification visant à améliorer le service rendu aux personnes en perte d'autonomie et à leurs aidants.
- De veiller aux évolutions réglementaires et de proposer des modalités d'application dans le Département
- De participer activement à l'élaboration et au suivi de l'exécution budgétaire des dossiers du service

- D'accompagner la montée en compétence des agents par des interventions ou des formations appropriées
- De contrôler les activités déléguées, d'assurer la transversalité en particulier l'accompagnement continu et l'évaluation professionnelle des agents
- De produire des données d'activité

2. Développement et gestion de dispositifs

- Pilotage et suivi de la conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie : Dispositif partenariale en fort développement.
- Met en place et anime la gouvernance partagée de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif, lieu de coordination des acteurs pour la mise en place d'une stratégie territoriale et organise des groupes de travail techniques
- Pilote les travaux d'analyse des besoins territoriaux en prévention, en lien étroit avec l'Observatoire départemental
- Suivi, gestion et contrôle du budget du service

3. Pilotage et coordination du Service public départemental de l'autonomie

- Contribuer à la mise en œuvre et au pilotage du Service public départemental de l'autonomie, en cohérence avec les orientations nationales et départementales.
- Assurer la coordination et l'animation des acteurs internes et partenaires concourant aux politiques de l'autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap).
- Participer à l'amélioration des parcours des usagers, de l'accès à l'information, aux droits et aux services sur l'ensemble du territoire départemental.
- Organiser et animer des instances de travail et de gouvernance du SPDA.
- Assurer le suivi, l'évaluation et le reporting des actions du SPDA, à l'aide d'indicateurs et de bilans.
- Contribuer à l'évolution et à l'innovation des pratiques en matière d'autonomie, en lien avec les besoins des publics et des territoires.

4. Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques dans une approche innovante et croisée

- Il contribue aux évolutions à la politique publique en faveur de l'autonomie, et à sa mise en œuvre, afin d'améliorer le parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, de leurs aidants, sur le territoire et développement de l'offre intermédiaire d'hébergement sur le secteur de l'autonomie
 - Il participe à l'analyse des besoins et à l'élaboration de propositions de projets sur la politique départementale en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et leurs aidants
 - Il favorise les partenariats associatifs et/ou institutionnels, nouveaux ou existants (emploi, éducation, développement durable...)
 - Il participe à l'évaluation des résultats des orientations mises en œuvre et propose en fonction de ces résultats de nouvelles orientations si nécessaire
 - Il favorise le développement de nouvelles approches de co-construction des politiques publiques

5. Participe aux démarches internes de la Direction et du service

- Collabore à l'analyse des besoins et aux propositions d'orientation de la politique départementale en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs aidants
- Participation au CODIR
- Contribue aux démarches internes à la direction de l'Autonomie dans une logique, de parcours et d'efficience des politiques départementales en lien avec les services de la Direction
- Contribue aux travaux transversaux avec les autres directions du CD : DADT, DASIPE, DRP...
- Participe à la mise en place du projet de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

PRINCIPALES COMPETENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	indispensables à la prise de poste <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de projets complexes et partenariaux • Compétences sociales et politique publique départementales • culture administrative • techniques de communication et d'animation d'équipes • droits et obligations des fonctionnaires
	à acquérir au cours de l'activité <ul style="list-style-type: none"> • cadre juridique de l'action sociale en faveur des personnes en perte d'autonomie
Savoir-faire	indispensables à la prise de poste <ul style="list-style-type: none"> • encadrer et déléguer • aider à la décision et être force de proposition • organisation d'un collectif de travail • maîtriser les logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, internet) • respecter la confidentialité de certaines informations • mobiliser des qualités relationnelles liées aux exigences de la fonction • travailler en transversalité avec d'autres équipes
	à acquérir au cours de l'activité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations fonctionnelles	
Internes	<ul style="list-style-type: none"> • Avec l'ensemble des services de la Direction de l'Autonomie (dont la MDPH)
Externes	<ul style="list-style-type: none"> • Directions du Département • Etablissements et services médico-sociaux • Université (UPEC), CNAV, ARS, Ile de France Mobilités (IDFM).... • CNSA
Conditions particulières d'exercice	
Moyens mis à la disposition de l'agent	<ul style="list-style-type: none"> - Outils informatiques et bureautiques, logiciel métier SISA - Documents de référence (Règlement départemental d'aide sociale, procédures)

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	PRE REQUIS : SOUHAITE : Bac + 5
Expérience	EXIGEE : Expérience d'encadrement SOUHAITEE : Expérience dans le domaine des politiques publiques de l'Autonomie
Certifications, habilitations à jour	<i>Sans objet</i>
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	

INDEMNITES PARTICULIERES LIEES AU POSTE

NBI : OUI/NON Si oui, préciser à quel titre :
 Nombre de points :
- IFSE : CATEGORIE A : Attaché – Groupe 2 – Encadrement - Responsable de service

Date et avis du Responsable de service	Date et avis de la Direction	Date et avis de la Directrice Générale Adjointe
	Département du Val-de-Marne Le Directeur de l'Éducation François FAURET	Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRÉ

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	10.03.2026	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du Service recrutement et intégration Amaud ANDRE

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution